marches-securises.fr



ÉTABLISSEMENT

Ville de Bagnols sur Cèze (30) Place Auguste Mallet

30205 Bagnols sur Cèze

AVIS DE MARCHÉ

PUBLICATION

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Bagnols sur Cèze (30), Contact : Monsieur le Maire, BP 45160, 30205 Bagnols sur Cèze CEDEX, FRANCE. Tél. : +33 466505050. Courriel : c.caruso@bagnolssurceze.fr. Code NUTS : FRJ12.

Adresse(s) internet :

Adresse principale :http://www.bagnolssurceze.fr

Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.marches-securises.fr

 ${\bf Adresse} \ {\bf \grave{a}} \ {\bf laquelle} \ {\bf des} \ {\bf informations} \ {\bf complémentaires} \ {\bf peuvent} \ {\bf \^{e}tre} \ {\bf obtenues} \ :$

Service commande publique BP 45160, Contact: Responsable commande publique, 30205 BAGNOLS SUR CEZE cedex, FRANCE. Tél. +33 466505050. Courriel: c.caruso@bagnolssurceze.fr. Code NUTS: FRJ12. Adresse internet: http://www.bagnolssurceze.fr.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : https://www.marches-securises.fr

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles et un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à cette adresse internet (URL) : https://www.marches-securises.fr

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Mission de suivi-animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU)

II.1.2) Code CPV principal

79311000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Mission de suivi-animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU)

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

79311000 , 71335000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRJ12

Lieu principal d'exécution : Bagnols sur Cèze

II.2.4) Description des prestations

Mission de suivi-animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU).

La description et les spécifications techniques du présent marché sont précisées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

La mission de suivi-animation objet du présent marché public se décline en quatre grands champs d'intervention décrit à l'article 5 du CCTP:

1. Une mission d'animation, d'information et de communication ;

2. Une mission de conseil et d'accompagnement aux propriétaires privés ;

3. Une mission d'appui spécifique au traitement de l'habitat insalubre auprès de la maitrise d'ouvrage;

Conseil en fiscalité.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix: 40% Qualité

Valeur technique : 60% II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

II.2.11) Informations sur les options

Options: Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 31 mai 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: jeudi 03 juin 2021 - 15:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les offres ainsi que les documents par les candidats sont remis obligatoirement par transmission électronique à l'adresse suivante : https://www.marches-securises.fr

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Adminsitratif de Nimes 16 avenue Feuchères CS 88010 , 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr. Fax +33 466362786. Adresse internet : http://nimes.tribunal-administratif.fr.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre; Exercer devant le tribunal administratif compétent : un référé pré contractuel avant la conclusion du contrat (articles L551-1 et R 551-1 du Code de Justice Administrative) ; Après la conclusion du marché et si le l'acheteur public n'a pas respecté le délai de suspension de la procédure L 551-15 du Code de Justice administrative ou ne s'est pas imposé et respecté le délai de suspension, seize ou onze jours selon son choix, prévu par la Directive européenne 2007/66/CE du 11 décembre 2007, un référé contractuel dans un délai de trente et un jours suivant la publication d'un avis attribution ou en l'absence d'un tel avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L 551-13 à 551-14 et R.551-7 du Code de Justice administrative et selon les conditions établies par l'ordonnance du 7 mai 2009 et son décret n°2009-1456 du 27 novembre 2009) ; Un recours en annulation dans un délai de 2 mois à compter de la notification du présent courrier (articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative);Ou un recours de plein contentieux dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sont rendues publiques ;L'opérateur économique est informé que l'acheteur public, en matière de procédures formalisées, ne procédera à la signature du marché public avec l'attributaire qu'une fois le délai de "Stand Still" écoulé à compter de l'envoi de la lettre de rejet.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 avril 2021